

Contexte

La végétalisation des cours d'écoles s'inscrit dans le programme de travaux mené chaque année sur le patrimoine scolaire de la Ville d'Amiens.

Elle vise à transformer des cours majoritairement bitumées en espaces désimperméabilisés et plantés, dans une logique de rafraîchissement urbain et d'amélioration du cadre de vie des enfants.



Description du projet

Les opérations menées cette année consistent majoritairement en un débitumage et une réfection du sol des cours, suivis d'une phase de plantation, généralement réalisée à l'automne suivant les travaux d'été. Certaines opérations sont désignées sous l'appellation « cour Oasis ».

Chaque opération est menée école par école, avec un budget dédié à chaque site :

- **École maternelle Saint-Roch B** (secteur Centre) : 180 000 €, travaux à l'été 2026, plantation à l'automne 2026.

- **Groupe scolaire Saint-Leu** (secteur centre) : 5000 € (ajustement végétalisation).

- **École maternelle La Paix** (secteur Nord) : 150 000 €, débitumage et réfection du sol l'été 2026, plantations à l'automne.

- **Groupe scolaire Michel-Ange** (secteur Nord) : 123 000 € (création de surfaces perméables, plantation d'arbres et de vivaces, élargissement de la cour intégrant de nouveaux arbres existants et de nouveaux espaces végétalisés).

- **École maternelle Jean Macé** (secteur Est) : aménagement cour Oasis, 20 000 €.

- **École primaire La Neuville** (secteur Est) : aménagement cour Oasis, 20 000 €.

- **École Edmond Rostand B** (secteur Est) : végétalisation cour, 90 000 €, inscrite au programme pluriannuel d'investissement.